

CONDITIONS PARTICULIERES DU CONTRAT DE LOCATION DE LOCAUX D'HABITATION MEUBLÉE - DIJON STM

Entre les soussignés,

LE LOUEUR :

STUDIOMEGA
SARL DU LYCEE
Reigny - Maison abbatiale
89270 VERMENTON

CAUTION SOLIDAIRE

Nom : LAMBERT
Prénom : Franck
Adresse : Prieuré de Reigny
CP Ville : 89270 VERMENTON
Téléphone : 0607033155
Mail : franck110@icloud.com
Lien de parenté :

LE LOCATAIRE :

Nom : LAMBERT
Prénom : Charlotte
Date de naissance :

Adresse : Prieuré de Reigny
Téléphone : 0627256421
Mail : chalamb@hotmail.com

Article 1

2 Place Saint Michel
21000 Dijon
Bâtiment : A - Etage : 0 - Apt. N° StM1 - Surface : 20m²
Il s'agit d'un appartement meublé et aménagé selon
l'inventaire (voir annexe 1) comprenant :
-Une pièce principale avec coin cuisine
-Une salle d'eau avec WC
-Un coin nuit : en mezzanine / attenant

Article 3

Le contrat d'une période de 1 an
Prendra effet le : 01 avril 2017
Expirera le : 23 octobre 2021

Il pourra être renouvelé dans les conditions de l'article 3
des conditions générales.

Article 2

Loyer mensuel charges comprises : 0.00 €*
Emplacement de parking :

* Sont compris dans les charges : chauffage, eau
chaude et froide, électricité, connexion Wifi, assurance
(hors effets personnels) et responsabilité civile.

* Ce montant s'exprime sans TVA applicable
conformément à la législation en vigueur.

* Ce montant sera révisé conformément à l'article 5 des
conditions générales ou pourra être modifié en cas de
renouvellement pratiqué conformément à l'article 3.

Article 4

Conformément aux conditions générales du contrat, le
montant du dépôt de garantie est de : 0.00 €
Caution : 0.00 € (zéro Euros)

Voir les détails de la caution article 9.1 des conditions
générales.

Article 5

Les frais de dossier s'élèvent à : 0.00 €

Fait à Dijon, le 20 juin 2022

En 3 exemplaires originaux